



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des ponts et chaussées SPC
Tiefbauamt TBA

Section projets routiers
Sektion Strassenprojekte

Rue des Chanoines 17, 1701 Freiburg

T +41 26 305 36 44, F +41 26 305 36 51
www.fr.ch/tba

110f du 20.1.2014

Directive

—

Page de titre des plans

Historique du document

Version du	Auteur	Description	Statut/ validation
8.1.2003	L. Guzzinati	Elaboration version sommaire	Validé 8.1.2003
14.3.2013	R. Loosli	Définition de tous les éléments de la page de titre	Validé par groupe AQ 14.3.13
9.9.2013	R. Loosli	Corrections de la numérotation	
20.1.2014	R. Loosli	Ajouts objets PAR et EBR	-

—

Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions **DAEC**
Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektion **RUBD**

1. Emplacement

Le cartouche se situe toujours en haut à gauche des plans.

2. Exemple

 ETAT DE FRIBOURG STAAT FREIBURG	Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions DAEC Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektion RUBD			Service des ponts et chaussées SPC Tiefbauamt TBA	
Auteur du projet Projektverfasser	Titre 1 : Axe n° et désignation de l'axe Titre 2 : Désignation du projet (y.c. commune(s) et lieu dit) Titre 3 : Phase Titre 4 : Type/ contenu du plan Titre 5 : Spécification, partie du projet concerné				
Echelle/ Massstab	Axe	PR	Chantier	Objet	Numéro
1 : 1000	3100	0500 à 1250	PCAM 10918	R	S0105-51-0101a
Format : 60x105 cm	Achse	BP	Baustelle	Objekt	Nummer
Ind.	Date/Datum	Dess./Zei.	Visa	Désignation/ Bezeichnung	
	31.12.12	AB		Dessin d'origine	
a	1.1.13	AB		Modification	
b					

3. Explications des différents champs

Les éléments désignés par « * » font partie de la désignation officielle du projet et sont définis par le Chef de projet du SPC

Ligne d'entête

- > La ligne d'entête est fixe et toujours en français et allemand (Logo Etat FR | DAEC | SPC)

Auteur du projet

- > Nom et adresse
- > Peut contenir un logo

* Titre 1 : N° et désignation officielle de l'axe

- > Exemple : Axe 1300 - Fribourg - Bulle

* Titre 2 : Désignation officielle du projet (y.c. commune(s) et lieu dit/ projet partiel)

- > Exemples : Riaz, VALTRALOC et réfection infrastructure. - Düdingen, Sanierung und Radstreifen Chastels - Romont-Vaulruz, réaménagement RC, lot 10Romont-Mézières

Titre 3 : Phase de projet

- > N° et intitulés selon SIA 103
- > 21 : (Définition de l'objet,) Etude de faisabilité
- > 31 : Avant projet
- > 32 : Projet de l'ouvrage
- > (33 : Procédure de demande d'autorisation)
- > 41 : Appel d'offres
- > 51 : Projet d'exécution
- > 53 : Dossier de l'ouvrage exécuté

Titres 4 et 5 : « Type / contenu du plan » et « Spécification, partie du projet concerné »

La liste ci-après donne des exemples par groupe de plans, elle n'est pas fixe et peut être adaptée / élargie en fonction des projets

Groupe [chapitre rapport technique]	Titre 4 : Type/ contenu du plan	Titre 5 : Spécification, partie du projet concerné (les km du projet commencent en général au km correspondant au PR du début)
[01] Projet d'ensemble	> Carte d'ensemble (1:25'000)	
	> Situation cadastrale avec n° d'autorisation > Contraintes	> Situation km 0.000 – 0.560
	> Assainissement du bruit routier > Mise en conformité du projet routier selon l' OPB	> Etat sonore actuel ou horizon, km 0.000 – 0.560 > Etat sonore à la mise en service, km 0.000 – 0.560
[02] Constructions routières	> Construction routière	> Situation km 0.000 – 0.560 > Situation carrefour xy > Profil en long km 0.000 – 0.560 > Profils en travers km 0.000 – 0.560 > Profil type xy (exemple : Chaussée 6m avec bandes cyclables et détails)
[03] Constructions contre le bruit [04] Ouvrages d'art	> Mur(s) antibruit xy > Ouvrage xy	> Vue en plan > Elévation > Types et détails > Coffrage > Armature
[05] Signalisation et marquages	> Signalisation et marquages	> Situation km 0.000 – 0.560
[06] Evacuation des eaux de surface [07] Conduites industrielles, équipements électromécaniques (EM)	> Canalisations > Bassin de rétention xy > Conduites industrielles > Equipements électromécaniques (EM)	> Situation km 0.000 – 0.560 > Profil en long km 0.000 – 0.560 > Chambre/ sac type xy, > Fouille type > Exutoire xy
[08] Eclairage	> Eclairage	> Situation km 0.000 – 0.560 > Socle type xy
[09] Plantations	> Plantations	> Situation km 0.000 – 0.560
[10] Dispositifs de retenue des véhicules	> Dispositifs de retenue des véhicules	> Situation km 0.000 – 0.560 > Elévation km 0.000 – 0.560 > Plan type, détails xy
[11] Aménagement urbain, clôtures	> Aménagement urbain, clôtures	> Situation km 0.000 – 0.560 > Plan type, détails xy
[12] Défrichage et reboisement	> Défrichage et reboisement	> Situation km 0.000 – 0.560
[13] Acquisitions de terrain	> Emprises > Emprises provisoires > Limites des domaines publics	> Situation km 0.000 – 0.560
[14] Réalisation des travaux	> Installations de chantier > Phases de réalisation > Phases du trafic (Gestion de circulation)	> Situation km 0.000 – 0.560 > Profil types

Echelle

- > Principes de présentation :
 - > Une échelle : 1 : 1000
 - > Echelle déformée : 1 : 1000/ 100
 - > Plusieurs échelles : 1 : 50, 1 : 20

*** Axe**

- > N° de la route cantonale [toujours 4 chiffres]

*** PR¹**

- > Pour les chantiers linéaires
 - > Points de repère avant et après le chantier (ne pas calculer des km intermédiaires) [0250 à 0325]
- > Pour les chantiers ponctuels (petits ouvrages)
 - > Points de repère avant + distance en mètres [0250 +87]

*** Chantier**

- > N° du chantier du SPC [normalement PCAM suivi de 5 chiffres]

¹ Les PR sont des points de repère, matérialisés sur place avec un carré jaune

- > Pour les routes cantonales fribourgeoises, leur espacement est de 250m environ
- > Les PR sont numérotés en décimètres, exemple : le PR 25 est situé à 250m du début de l'axe

Objet

L'objet désigne le type de l'objet (principal) présenté sur le plan.

C'est toujours le premier élément de la liste ci-après correspondant qui est à reprendre

Objet	Description	Remarques
SM	> Signalisation et marquages	
R	> Route	Construction ou assainissement de route
CAR	> Carrefour	Plan de détail d'un carrefour
AB	> Arrêt de bus	Uniquement d'arrêt de bus, sans toucher à la route
BC	> Bande cyclable	Uniquement bandes cyclables, sans réfection de la route. Si la couche de roulement de toute la chaussée est remplacée, on utilisera R
PC	> Piste cyclable	Uniquement piste cyclable, sans toucher à la route en parallèle
TRO	> Trottoir	Uniquement trottoir, sans réfection de la route. Si la couche de roulement de toute la chaussée est remplacée, on utilisera R
BT	> Bassin de traitement des eaux	
CAN	> Canalisation	Tous les plans concernant l'évacuation des eaux
EM	> Electromécanique	Tous les plans concernant l'électromécanique et les conduites industrielles
DR	> Dispositifs de retenue des véhicules	Glissières, barrières, ...
	> Ouvrages d'art	Définitions selon KUBA, uniquement pour les plans des ouvrages
PAB	> Paroi antibruit	Construction d'un écran antibruit (talus, digue, paroi, ...) selon la norme VSS 640.570 et ss
CP	> Construction de protection	
CUV	> Cuvelage	
G	> Galerie	
M	> Mur	
P	> Pont	
TC	> Tranchée couverte	
TU	> Tunnel	
	> Divers	
EBR	> Etude acoustique du bruit routier	Rapport d'une étude de mise en conformité d'un projet routier ou d'une étude d'assainissement du bruit routier.
DE	> Décharge	
GR	> Gravière	

Numéro

Le numéro doit être unique pour tout un chantier/ projet.

Le nom des fichiers pdf correspond au numéro, suivi éventuellement d'une description.

> Composition du numéro : nX-YY-nZi

> nX : N° du projet du mandataire [format libre, un ou plusieurs lettres ou chiffres]

> YY : Phase de projet [le n° de la phase selon le titre 3]

> nZ : N° du plan [format libre, un ou plusieurs lettres ou chiffres. Cependant, un regroupement par les groupes du titre 4 est demandé – par exemple en reprenant le n° du groupe]

> i : indice (version) [néant, a-z]

L'application de ces règles implique lors de chaque changement de phase l'attribution d'un nouveau n° de plan en commençant avec l'indice vide. Pour ce nouveau numéro il suffit de remplacer le numéro de la phase [YY], le reste du numéro peut rester inchangé.

Ind.	Date/ Datum	Dess./ Zei	Visa	Désignation/ Bezeichnung
------	-------------	------------	------	--------------------------

Versions et contrôles

Le tableau secondaire sous le titre proprement dit, sert à la gestion des versions et des contrôles

Champ	Description
Ind.	Indice du plan. La première version d'un plan n'a jamais d'indice, la cellule reste vide
Date/ Datum	Date de la version
Dess./ Zei.	Initiales du dessinateur, sous forme texte dans le fichier de dessin
Visa	Visa <u>manuscrit</u> (des signatures scannées ne sont pas acceptées) du contrôle effectué par le Chef de projet du mandataire. Demandé pour tous les plans d'approbation, de contrôle ou de validation
Désignation/ Bezeichnung	Description des changements par rapport à la version précédente. La première ligne est soit vide ou répète la phase.